

Directives sur le formulaire de consentement à l'immunisation en milieu scolaire

1. Consultez les informations relatives aux vaccins.

- Lisez et gardez pour référence les feuillets d'information sur les vaccins.
- Vous trouverez au lien suivant le calendrier provincial des immunisations ainsi que les feuillets d'information sur les vaccins en français : www.saskatchewan.ca/bonjour/.
- Si vous avez besoin d'aide dans une autre langue ou si vous avez des difficultés à comprendre ces informations, contactez votre service de santé publique (voir ci-dessous).

2. Remplir le formulaire de consentement. Un des parents/tuteurs **doit** remplir les sections suivantes :

- Renseignements sur l'élève
- Liste de vérification concernant la santé de l'élève
- Consentement à la vaccination. Un parent ou un tuteur doit **signer et dater le formulaire, même s'ils ne veulent PAS que leur enfant soit vacciné.**

3. Retournez le formulaire de consentement.

- Détachez le formulaire de consentement et demandez à votre enfant de le retourner à l'école le plus tôt possible.
- Vous pouvez glisser le formulaire dans une enveloppe.

4. Inclure les dossiers d'immunisation (au besoin).

- Si l'élève a reçu un vaccin qui ne figure pas dans son compte de [MySaskHealthRecord](#) (en anglais) (s'il est activé), envoyez une copie du dossier d'immunisation.
- Cela comprend les vaccins administrés par un pharmacien, un médecin, une infirmière praticienne ou dans une clinique santé-voyage, dans une communauté des Premières Nations, dans un service d'urgences, ou encore à l'extérieur de la Saskatchewan.
- Si vous n'avez pas de copie du dossier d'immunisation, contactez le bureau de la santé publique pour obtenir de l'aide.

5. Quelles sont les prochaines étapes?

- Les infirmières de la santé publique examinent tous les dossiers avant de vacciner les élèves.
- Si vous avez donné votre consentement pour un vaccin dont votre enfant n'a pas besoin, le vaccin ne sera pas administré.
- Vous en serez informé par le biais d'un formulaire d'avis de vaccination qui sera remis à votre enfant pour qu'il le ramène à la maison

Remarques importantes

- Informer l'infirmière de la santé publique de tout changement dans l'état de santé de votre enfant après la signature du formulaire.
- Les dates de vaccination en milieu scolaire peuvent changer et les préavis ne sont pas toujours fournis.
- Votre consentement reste valable jusqu'à ce que toutes les doses requises aient été administrées. Une série de vaccins peut continuer à être administrée durant les années scolaires subséquentes afin que l'élève reçoive l'ensemble des doses prévues.
- Si votre enfant présente une réaction inhabituelle ou grave, consultez immédiatement un médecin et prévenez sans tarder les services de santé publique.
- Pour **retirer votre consentement**, veuillez contacter l'infirmière de la santé publique.
- Contactez les services de santé publique si vous avez des questions ou des inquiétudes.
- Si vous préférez que votre enfant soit vacciné dans une clinique de santé publique plutôt qu'à l'école, contactez la clinique pour prendre rendez-vous et indiquez-le sur le formulaire.

Les vaccinations administrées par les services de santé publique sont enregistrées dans **Panorama**, le système électronique sécurisé de la Saskatchewan. Cela permet de garantir que le dossier de vaccination de votre enfant soit complet et exact.

Pour en savoir plus sur la protection des données de santé, rendez-vous sur :

<https://www.saskatchewan.ca/residents/health/accessing-health-care-services/your-personal-health-information-and-privacy> (en anglais).